



FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE DE LA METALLURGIE

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00 - fax. 01 45 83 78 87

www.fo-metaux.org - contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

Airbus Group : Enfin une bonne nouvelle industrielle

Projet de fusion AEROLIA – SOGERMA

Lors du Comité Européen d'Airbus, du CCE d'Aerolia et de la Sogerma du 8 octobre 2014, la direction a dévoilé un projet de fusion entre les deux filiales d'aérostructures du Groupe, AEROLIA et la SOGERMA.

Ce projet vise à terme à réunir dans une seule société, avec un siège social basé à Toulouse, les activités de ces deux sociétés. La nouvelle société, dont le nom reste encore à déterminer, sera une filiale à 100 % du Groupe Airbus.

Les principales justifications avancées pour cette fusion sont les suivantes :

- Nécessité de consolider les aérostructures françaises par la création d'une entité à taille internationale. Cette filiale occupera le premier rang européen et le troisième rang mondial dans son domaine.
- Nouvelles perspectives pour cette filiale de conquérir de nouveaux marchés (ex : marché nord-américain des aérostructures) et de diversifier son activité.

Deux étapes doivent précéder l'intégration totale d'Aerolia et de la Sogerma en une société unique à fin 2015 :

- D'ici à fin 2014, déclinaison de la fusion d'Aerolia et de la Sogerma d'un point de vue juridique.
- Dès 2015, intégration opérationnelle de ces deux sociétés.

FO Métaux, dans le cadre de la défense de l'industrie, prend acte avec satisfaction de la réalisation de cette fusion et rappelle d'ailleurs qu'elle est une revendication FO de longue date, comme cela a été écrit dans le « Livre Blanc » pour une consolidation de l'industrie des aérostructures françaises au sein du groupe, édité en octobre 2010 par la Fédération FO de la Métallurgie.

FO Métaux rappelle aussi qu'en 2008, elle avait été l'une des rares organisations syndicales à refuser un projet visant à externaliser et à vendre les aérostructures et qu'elle avait mené et gagné un combat juste pour assurer leur maintien au sein du Groupe.

FO Métaux prend également acte du fait que cette fusion, en référence à l'annonce de la direction lors des CCE de ces deux sociétés, se ferait sans préjudice social. FO Métaux veillera tout au long du processus à la consolidation de l'ensemble des sites sur le plan industriel, humain et social.

FO Métaux approuve cette consolidation des aérostructures françaises au sein du Groupe Airbus qui à un véritable sens industriel et pérennise, en France, un cœur de métier vital pour notre industrie et pour l'emploi.

Paris, le 8 octobre 2014

Contact :

Frédéric HOMEZ – Secrétaire Général - Tél : 01.53.94.54.00